Revue de presse
Articles publiés entre le 09 décembre et le13 décembre 2013

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Elections à Madagascar.....2
Coopération.....5
Economie.....8
Agriculture.....16
Santé.....18
Energies renouvelables.....20
Tourisme.....22
Genre.....23
Environnement.....26
Développement durable.....27

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Elections à Madagascar

Madagascar : 256 observateurs de la SADC pour le deuxième tour de la présidentielle annoncé sous la pluie

10 Décembre 2013

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) va déployer 256 observateurs sur le terrain à Madagascar pour le second tour de la présidentielle programmé le 20 décembre prochain, entre Jean-Louis Robinson et Hery Rajaonarimampianina.
Certains observateurs de la SADC sont ainsi déjà au travail dans la Grande Ile pour former des personnels de la Commission électorale nationale indépendante de la Transition (CENIT).
Par ailleurs, les services météorologiques de Madagascar ont informé les responsables de la CENIT du risque de fortes pluies à Madagascar durant la deuxième quinzaine de décembre, comme l'indique le site tananews.com
Pour rappel, le deuxième tour de la présidentielle malgache sera également couplé avec les élections législatives où 151 députés seront élus parmi les 2.052 candidats en lice.
La Communauté de développement d'Afrique australe a également octroyé une enveloppe financière de 7,3 millions d'euros pour l'organisation logistique du processus électoral en cours à Madagascar.
http://www.indian-ocean-times.com/Madagascar-256-observateurs-de-la-SADC-pour-le-deuxieme-tour-de-la-presidentielle-annonce-sous-la-pluie_a2729.html

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

OBSERVATION ÉLECTORALE

La SADC reprend du service

10 decembre 2013



Le chef de mission des observateurs électoraux de la SADC reste optimiste

Les observateurs électoraux de la SADC pour le second tour se sont déployés hier. Ils pourraient tolérer certaines irrégularités.

Des élections réussies coûte que coûte. Les 256 observateurs électoraux de la Communauté des États d'Afrique australe (SADC) se sont déployés hier. Bien qu'ils aient admis ne pas pouvoir couvrir la totalité des bureaux de vote, ils devront néanmoins être présents dans tous les districts de Madagascar. En outre, leur mission aura pour cadre juridique les lois malgaches conjuguées avec les principes internationaux et ceux de la SADC.

« Notre mission consistera à voir si le processus est conforme au principe directif de la SADC en matière électorale, ainsi qu'aux lois malgaches » a déclaré, hier à Ankorondrano, Netumbo Nandi-Ndaitwah, chef de la mission et ministre des Affaires étrangères de la Namibie. Il a expliqué que les principes de la SADC, « signés par tous les membres, seront ajoutés aux lois locales », pour les guider dans l'évaluation de la crédibilité des scrutins jumelés du 20 décembre.

D'après Sahondra Rabenarivo, juriste, la hiérarchie des normes malgaches met la Constitution au sommet des textes juridiques. Suivent ensuite les traités internationaux, puis régionaux, les lois organiques et les simples lois, dont la Feuille de route, insérée dans l'ordonnancement juridique en 2011.

Un des principes en matière électorale est la neutralité de l'administration publique, particulièrement des chefs d'institutions durant le processus. Le décret d'application de l'article 45 du code électoral, qui est une loi organique adoptée le 6 août 2013, va cependant à l'encontre de ce principe.

Irrégularités tolérables

Il autorise, en effet, les autorités politiques, y compris les chefs d'institutions, à afficher leur soutien à un candidat. « Ce décret est

contraire aux lois », a déploré Sahondra Rabenarivo. Le texte tranche, en effet, sur les dispositions de l'article 45 du code électoral et le point 15 de la Feuille de route.
Pour mener à bien leur observation, les agents de la SADC devront ainsi jongler avec la contradiction entre les textes malgaches et les principes régionaux et internationaux. La juriste Rabenarivo a toutefois soutenu que les observateurs internationaux pourraient ne pas s'attarder sur la confusion des textes. « La communauté internationale est allée trop loin dans l'appui du processus pour ne pas tolérer certains niveaux d'irrégularités », a-t-elle précisé dans son analyse.
D'autres analystes estiment que les missions internationales pourraient ne tenir compte que des incidents majeurs, tels que les fortes violences ou les fraudes à grande échelle pouvant influencer directement le verdict des urnes. « S'il y a eu des irrégularités durant le premier tour, cela n'a pas empêché de commencer l'étape suivante », a souligné hier, Netumbo Nandi-Ndaitwah. Le discours d'ouverture de la cérémonie a mis en exergue que « la concrétisation des élections est une étape importante dans la mise en œuvre de la Feuille de route ».
Les faits constatés depuis le début de la campagne en vue du 20 décembre dérogent pourtant à la loi-cadre de la Transition. Comme l'a indiqué Sahondra Rabenarivo, la communauté internationale, la SADC en première ligne, s'est trop engagée, dans le processus actuel. Remettre en cause la crédibilité des élections signifierait reconnaître un éventuel échec de la Feuille de route et de la médiation internationale.
Elle pourrait ainsi passer au-dessus du point de vue d'une partie de l'opinion malgache qui s'insurge contre les incohérences des règles juridiques régissant les élections. « Nous mettons en garde toute initiative, facteur d'instabilité, avant, pendant et après les élections », a prévenu Netumbo Nandi-Ndaitwah hier. Il semblait indiquer que les jeux sont faits.
Kolorindra Garry Fabrice Ranaivoson
http://www.lexpressmada.com/observation-electorale-madagascar/48812-la-sadc-reprend-du-service.html

SADC : Mise en garde contre les fauteurs de troubles

déc 10th, 2013

Lancement officiel de la mission d'observation de la SADC, hier, à l'hôtel Ibis. Dans le cadre du processus électoral, la SADC met en garde tout individu ou groupe d'individus qui a l'intention de perturber les élections.

Cette mission va également se conformer à la législation malgache. Le ministre des Affaires Etrangères de la Namibie, chef de la mission de la SADC, a déclaré que « *depuis le changement politique en 2009, Madagascar a connu une instabilité. La réconciliation est importante pour un pays qui sort d'une crise politique*». Notons que la mission va déployer 256 observateurs pour le 20 décembre prochain contre 242, lors du premier tour.
Dominique R.

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2013/12/10/sadc-mise-en-garde-contre-les-fauteurs-de-troubles/

Coopération

LINFO.RE

J-C de l'Estrac va rencontrer Victorin Lurel

9 décembre 2013



Ce lundi 9 décembre, Jean-Claude de L'Estrac - Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien (COI) - doit rencontrer le ministre des Outre-mer à Paris.

Le ministre des Outre-mer Victorin Lurel a prévu de rencontrer le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien (COI) Jean-Claude de L'Estrac à 16h00 (heure de métropole).

L'ambassadrice de France chargée de la coopération régionale dans l'océan indien - Claudine Ledoux - sera également présente lors de cette rencontre.

http://www.linfo.re/583835-J-C-de-l-Estrac-va-rencontrer-Victorin-Lurel

L'Océan Indien, relais de croissance pour la France ?

9 décembre 2013 Par **Rosie Adone Bordet**



La France est très bien implantée dans la région de l'Océan Indien depuis 500 ans.

Plus connue pour ses paysages à la beauté époustouflante, cette région du monde recèle des potentialités économiques encore largement inexploitées. Présentes à travers deux départements, La Réunion et Mayotte, La France et ses entreprises peuvent jouer un rôle majeur dans son décollage économique, grâce à une coopération renforcée entre les acteurs régionaux.

Relais culturel et économique entre l'Afrique, l'Asie et l'Occident, cette partie du monde est tout à la fois une terre de contrastes et d'opportunités. S'y côtoient des pays et des économies au niveau de développement très disparates, mais qui tous recèlent de réelles potentialités. Dominée par le géant indien, la région est appelée à devenir un épicentre de la croissance au cours des prochaines décennies, mais aussi le lieu où vont s'exacerber toutes les grandes évolutions des besoins mondiaux. Augmentation de la population entraînant des tensions sur les matières premières, l'énergie, la nourriture, la raréfaction de l'eau potable. Une urbanisation croissante et une explosion de la consommation, avec le développement des classes moyennes des pays émergents. Une élévation du niveau général de formation à travers le numérique. Autant d'opportunités pour des entreprises françaises au savoir-faire reconnu pour apporter des solutions durables à ces grands enjeux sociétaux.

Une carte à jouer : la France est déjà au cœur de l'océan Indien

Avec La Réunion et Mayotte, la France dispose de deux bases stratégiques qui peuvent servir de tremplin à une plus forte

coopération économique avec les Etats de la région. Le moyen d'assurer une meilleure insertion de ces territoires dans leur contexte régional, en valorisant leurs atouts naturels et technologiques. Le désenclavement et le développement des infrastructures portuaires françaises de l'océan Indien représentent à ce titre une ambition fondamentale. La Réunion et Mayotte, malgré une certaine augmentation des importations asiatiques, demeurent encore trop tournées vers l'Europe. La mise en oeuvre d'accords de partenariats économiques sera un facteur d'intégration régionale de ces départements avec une ouverture sur de nouveaux marchés. La mise en réseau des ports de l'Océan Indien pourrait faire office de catalyseur au développement des échanges intra-régionaux. La Commission de l'Océan Indien (COI) qui réunit 5 Etats membres (Madagascar, Maurice, les Comores, les Seychelles, Mayotte et la Réunion), représentant 24 millions d'habitants (30 millions en 2025) 595 000 km² de terres émergées et une ZEE de 4,3 M km², pouvant servir de déclencheur à un vaste mouvement de coopération.

ADVERTISEMENT

Une valorisation durable des ressources halieutiques

La mer et ses multiples ressources encore largement inexploitées représentent l'un des principaux atouts de la zone. La mutualisation des connaissances et l'échange des savoir-faire permettraient de valoriser les compétences régionales, en appui sur les pôles de recherche existants. Ainsi en est-il de l'aquaculture par le développement d'une véritable filière basée sur la recherche et l'innovation initiée par le Pôle d'excellence marine (PEM) de Mayotte et le PRM de La Réunion. Une vision partagée pour favoriser l'émergence d'un réseau d'aquaculture et pisciculture marine de l'océan Indien. Autres filières à redynamiser, la pêche, grâce à une politique commune de co-développement d'une pêche maîtrisée adaptée aux ressources locales, ou le tourisme bleu par le développement des croisières, la découverte du milieu marin, le soutien à la plaisance et aux loisirs nautiques. Le potentiel biotech marine reste lui aussi à valoriser pour créer et développer des produits, des process et services issus des biotechnologies, qui alimenteront de nouveaux marchés. L'étude des organismes marins représente l'un des grands enjeux des années à venir. Les biomolécules extractibles sont grandement valorisables, dans les domaines de l'alimentaire (aquaculture), de la santé (substances bioactives), de l'énergie (microalgues pour biocarburant), de l'environnement, comme dans la mise en œuvre de process industriels. Le développement des énergies renouvelables marines (houle énergie thermique, biomasse…), et l'exploration des ressources minérales, constituent eux aussi un vaste champ d'intervention pour les entreprises désireuses de s'implanter dans la région.

http://www.economiematin.fr/les-experts/item/7594-developpement-economique-ocean-indien

MINORITY VOICE
Stand Up & Be Counted

1,33 milliard d'euros à l'Afrique orientale, australe et océan Indien pour 2014-2020

09/12/2013



La région Afrique orientale, australe et océan Indien (AfOA-OI) recevra une enveloppe de 1,33 milliard d'euros du Fonds européen de développement (FED) pour la période 2014-2020. Le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a fait cette annonce face aux Secrétaires généraux des organisations régionales, des hauts représentants d'une quinzaine de pays membres et de l'Union européenne (UE) à l'ouverture du séminaire sur la programmation du 11e FED pour la région AfOA-OI qui s'est tenu dans la capitale belge du 2 au 5 décembre 2013.
En compagnie de ses homologues des organisations régionales de l'AfOA-OI, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, a rappelé, lors de son entretien avec Andris Piebalgs, la vulnérabilité des Etats insulaires et la nécessité de prendre en compte la particularité de l'Indianocéanie en matière d'infrastructure, une problématique qui repose sur la connectivité maritime, aérienne et numérique. Malgré un contexte économique difficile, l'UE maintient son engagement en faveur de l'aide au développement en doublant le montant de l'enveloppe du FED allouée à l'AfOA-OI. Le montant global de 1,33 milliard d'euros sera réparti en trois enveloppes :

1. La première, sous-régionale, vise au renforcement des capacités des organisations régionales et la mise en œuvre d'actions au sein de leur espace géographique. Dotation prévue : entre 400 millions et 665 millions d'euros.
2. La seconde est dédiée au financement des infrastructures, levier essentiel au développement économique. Dotation : entre 532 millions et 665 millions d'euros.

3. La dernière enveloppe cible les priorités interrégionales qui dépassent le cadre géographique couvert par les organisations régionales (gestion des pêches, gestion des bassins versants, préservation de la biodiversité…). Dotation : entre 133 millions et 266 millions d'euros.

Pour rappel, sous le 10e FED, le programme indicatif régional commun à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission de l'océan Indien (COI), la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) et au Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) était doté de 645 millions d'euros et celui de la Communauté d'Afrique australe de 116 millions d'euros. La dotation de 1,33 milliard d'euros couvrira l'ensemble de l'espace géographique des cinq organisations régionales.

Les représentants des Comores et de Maurice ont insisté pour une prise en compte explicite du critère d'insularité dans le programme indicatif régional du 11e FED. Ce critère « constitue un élément indéniable de vulnérabilité ». C'est d'ailleurs dans ce sens que le Secrétaire général de la COI a rappelé que la problématique de l'infrastructure ne se pose pas de la même manière dans l'Indianocéanie que sur le continent : « nos autoroutes sont océaniques, nos gares sont nos ports. Le financement des infrastructures régionales doit prendre en compte la spécificité insulaire. C'est pourquoi nous avons élaboré des projets visant l'amélioration significative de connectivité maritime, aérienne et numérique.»

Le Secrétaire général de la COI a également participé à la session consacrée à la paix et la sécurité régionales, l'un des trois secteurs d'appui identifié dans la programmation du 11e FED. Dans son intervention, Jean Claude de l'Estrac a rappelé le rôle essentiel des organisations régionales dans la résolution des crises : « L'impact de l'instabilité politique dépasse toujours les frontières nationales, ce qui freine, voire bloque, le processus d'intégration régionale ». Prenant pour exemple Madagascar, il a souligné le rôle « actif, constructif et reconnu de la COI » dans le processus de sortie de crise malgré « des moyens limités ».

Reste à préparer dès maintenant le terrain de la reprise économique en parallèle de la stabilisation politique. D'ores et déjà, la COI mobilise les acteurs régionaux pour la reprise économique malgache en focalisant sa stratégie sur le potentiel agro-industriel de la Grande Ile.

http://www.minorityvoice.info/2013/12/09/133-milliard-deuros-a-lafrique-orientale-australe-et-ocean-indien-pour-2014-2020/

CC

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

« Il est nécessaire de prendre en compte les particularité de l'Indianocéanie »

1,33 milliard d'euros à l'Afrique orientale, australe et océan Indien pour 2014-2020

9 décembre 2013

La région Afrique orientale, australe et océan Indien (AfOA-OI) recevra une enveloppe de 1,33 milliard d'euros du Fonds européen de développement (FED) pour la période 2014-2020. Le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a fait cette annonce face aux Secrétaires généraux des organisations régionales, des hauts représentants d'une quinzaine de pays membres et de l'Union européenne (UE) à l'ouverture du séminaire sur la programmation du 11e séminaire de la FED pour la région AfOA-OI qui s'est tenu à Bruxelles en Belgique du 2 au 5 décembre 2013.

En compagnie de ses homologues des organisations régionales de l'AfOA-OI, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, a rappelé, lors de son entretien avec Andris Piebalgs, la vulnérabilité des Etats insulaires et la nécessité de prendre en compte la particularité de l'Indianocéanie en matière d'infrastructure, une problématique qui repose sur la connectivité maritime, aérienne et numérique.

Malgré un contexte économique difficile, l'UE maintient son engagement en faveur de l'aide au développement en doublant le montant de l'enveloppe du FED allouée à l'AfOA-OI. Le montant global de 1,33 milliard d'euros sera réparti en trois enveloppes :

La première, sous-régionale, vise au renforcement des capacités des organisations régionales et la mise en œuvre d'actions au sein de leur espace géographique. Dotation prévue : entre 400 millions et 665 millions d'euros.

La seconde est dédiée au financement des infrastructures, levier essentiel au développement économique. Dotation : entre 532 millions et 665 millions d'euros.

La dernière enveloppe cible les priorités interrégionales qui dépassent le cadre géographique couvert par les organisations régionales (gestion des

pêches, gestion des bassins versants, préservation de la biodiversité…). Dotation : entre 133 millions et 266 millions d'euros.

Pour rappel, sous le 10ème FED, le programme indicatif régional commun à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission de l'océan Indien (COI), la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) et au Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) était doté de 645 millions d'euros et celui de la Communauté d'Afrique australe de 116 millions d'euros. La dotation de 1,33 milliard d'euros couvrira l'ensemble de l'espace géographique des cinq organisations régionales.

Les représentants des Comores et de Maurice ont insisté pour une prise en compte explicite du critère d'insularité dans le programme indicatif régional du 11e FED. Ce critère « *constitue un élément indéniable de vulnérabilité* ».

C'est d'ailleurs dans ce sens que le Secrétaire général de la COI a rappelé que la problématique de l'infrastructure ne se pose pas de la même manière dans l'Indianocéanie que sur le continent : « *nos autoroutes sont océaniques, nos gares sont nos ports. Le financement des infrastructures régionales doit prendre en compte la spécificité insulaire. C'est pourquoi nous avons élaboré des projets visant l'amélioration significative de connectivité maritime, aérienne et numérique.* »

Le Secrétaire général de la COI a également participé à la session consacrée à la paix et la sécurité régionales, l'un des trois secteurs d'appui identifié dans la programmation du 11e FED. Dans son intervention, Jean Claude de l'Estrac a rappelé le rôle essentiel des organisations régionales dans la résolution des crises : « *L'impact de l'instabilité politique dépasse toujours les frontières nationales, ce qui freine, voire bloque, le processus d'intégration régionale* ». Prenant pour exemple Madagascar, il a souligné le rôle « *actif, constructif et reconnu de la COI* » dans le processus de sortie de crise malgré « *des moyens limités* ».

Reste à préparer dès maintenant le terrain de la reprise économique en parallèle de la stabilisation politique. D'ores et déjà, la COI mobilise les acteurs régionaux pour la reprise économique malgache en focalisant sa stratégie sur le potentiel agro-industriel de la Grande Ile.

http://www.temoignages.re/il-est-necessaire-de-prendre-en-compte-les-particularite-de-l-indianoceanie,72873.html

CC

11e FED: 1,33 milliard d'euros pour la région AfOA-OI

07 Décembre 2013

La région Afrique orientale, australe et océan Indien (AfOA-OI) recevra une enveloppe de 1,33 milliard d'euros du Fonds européen de développement (FED) pour la période 2014-2020.

Le commissaire européen au développement, AndrisPiebalgs, a fait cette annonce face aux Secrétaires généraux des organisations régionales, des hauts représentants d'une quinzaine de pays membres et de l'Union européenne (UE) à l'ouverture du séminaire sur la programmation du 11ème FED pour la région AfOA-OI qui s'est tenu dans la capitale belge du 2 au 5 décembre 2013.

Dans son intervention, Jean Claude de l'Estrac a rappelé le rôle essentiel des organisations régionales dans la résolution des crises : « L'impact de l'instabilité politique dépasse toujours les frontières nationales, ce qui freine, voire bloque, le processus d'intégration régionale ». Prenant pour exemple Madagascar, il a souligné le rôle « actif, constructif et reconnu de la COI » dans le processus de sortie de crise malgré « des moyens limités ». Il a insisté par l'occasion sur la nécessité de préparer la reprise économique à Madagascar. **CC**

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=36086&Itemid=55

L'Europe débloque 1,33 milliard d'euros pour l'Afrique orientale, australe et l'Océan Indien

06/12/2013 Par Erwann Ponnet

Au titre du 11ème fonds européen de développement (FED), la région Afrique orientale, australe et Océan Indien recevra 1,33 milliard d'euros pour la période 2014-2020.



© COI Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, lors du séminaire de la programmation du 11ème Fonds européen de développement de l'Union européenne à Bruxelles.

- **Communiqué de presse**
- La région Afrique orientale, australe et océan Indien (AfOA-OI) recevra une enveloppe de 1,33 milliard d'euros du fonds européen de développement (FED) pour la période 2014-2020.

 Le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a fait cette annonce face aux Secrétaires généraux des organisations régionales, des hauts représentants d'une quinzaine de pays membres et de l'Union européenne (UE) à l'ouverture du séminaire sur la programmation du 11ème FED pour la région AfOA-OI qui s'est tenu dans la capitale belge du 2 au 5 décembre 2013.

 En compagnie de ses homologues des organisations régionales de l'AfOA-OI, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, a rappelé, lors de son entretien avec Andris Piebalgs, la vulnérabilité des états insulaires et la nécessité de prendre en compte la particularité de l'Indianocéanie en matière d'infrastructure, une problématique qui repose sur la connectivité maritime, aérienne et numérique.

 Malgré un contexte économique difficile, l'UE maintient son engagement en faveur de l'aide au développement en doublant le montant de l'enveloppe du FED allouée à l'AfOA-OI. Le montant global de 1,33 milliard d'euros sera réparti en trois enveloppes :

 - La première, sous-régionale, vise au renforcement des capacités des organisations régionales et la mise en œuvre d'actions au sein de leur espace géographique. Dotation prévue : entre 400 millions et 665 millions d'euros.

 - La seconde est dédiée au financement des infrastructures, levier essentiel au développement économique. Dotation : entre 532 millions et 665 millions d'euros.

La dernière enveloppe cible les priorités interrégionales qui dépassent le cadre géographique couvert par les organisations régionales (gestion des pêches, gestion des bassins versants, préservation de la biodiversité…). Dotation : entre 133 millions et 266 millions d'euros.

Pour rappel, sous le 10ème FED, le programme indicatif régional commun à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission de l'océan Indien (COI), la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) et au Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) était doté de 645 millions d'euros et celui de la Communauté d'Afrique australe de 116 millions d'euros. La dotation de 1,33 milliard d'euros couvrira l'ensemble de l'espace géographique des cinq organisations régionales.

Les représentants des Comores et de Maurice ont insisté pour une prise en compte explicite du critère d'insularité dans le programme indicatif régional du 11e FED. Ce critère « constitue un élément indéniable de vulnérabilité ».

C'est d'ailleurs dans ce sens que le Secrétaire général de la COI a rappelé que la problématique de l'infrastructure ne se pose pas de la même manière dans l'Indianocéanie que sur le continent : « nos autoroutes sont océaniques, nos gares sont nos ports. Le financement des infrastructures régionales doit prendre en compte la spécificité insulaire. C'est pourquoi nous avons élaboré des projets visant l'amélioration significative de connectivité maritime, aérienne et numérique.»

Le Secrétaire général de la COI a également participé à la session consacrée à la paix et la sécurité régionales, l'un des trois secteurs d'appui identifié dans la programmation du 11e FED. Dans son intervention, Jean Claude de l'Estrac a rappelé le rôle essentiel des organisations régionales dans la résolution des crises : « L'impact de l'instabilité politique dépasse toujours les frontières nationales, ce qui freine, voire bloque, le processus d'intégration régionale ». Prenant pour exemple Madagascar, il a souligné le rôle « actif, constructif et reconnu de la COI » dans le processus de sortie de crise malgré « des moyens limités ».

Reste à préparer dès maintenant le terrain de la reprise économique en parallèle de la stabilisation politique. D'ores et déjà, la COI mobilise les acteurs régionaux pour la reprise économique malgache en focalisant sa stratégie sur le potentiel agro-industriel de la Grande île

http://reunion.la1ere.fr/2013/12/06/l-europe-debloque-133-milliard-d-euros-pour-l-afrique-orientale-australe-et-l-ocean-indien-91395.html

CC

11e FED: 1,33 milliard d'euros pour la région AfOA-OI

09/12/13



La région Afrique orientale, australe et océan Indien (AfOA-OI) recevra une enveloppe de 1,33 milliard d'euros du Fonds européen de développement (FED) pour la période 2014-2020.

Le commissaire européen au développement, AndrisPiebalgs, a fait cette annonce face aux Secrétaires généraux des organisations régionales, des hauts représentants d'une quinzaine de pays membres et de l'Union européenne (UE) à l'ouverture du séminaire sur la programmation du 11ème FED pour la région AfOA-OI qui s'est tenu dans la capitale belge du 2 au 5 décembre 2013.

Dans son intervention, Jean Claude de l'Estrac a rappelé le rôle essentiel des organisations régionales dans la résolution des crises : « L'impact de l'instabilité politique dépasse toujours les frontières nationales, ce qui freine, voire bloque, le processus d'intégration régionale ». Prenant pour exemple Madagascar, il a souligné le rôle « actif, constructif et reconnu de la COI » dans le processus de sortie de crise malgré « des moyens limités ». Il a insisté par l'occasion sur la nécessité de préparer la reprise économique à Madagascar. **CC**

http://fr.africatime.com/madagascar/articles/11e-fed-133-milliard-deuros-pour-la-region-afoa-oi

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Rendre plus durable l'alimentation énergétique des îles isolées d'Afrique

Schneider Electric s'associe à DONG Energy

9 décembre 2013

Schneider Electric, le spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, et DONG Energy, un leader de la production d'énergie en Europe du Nord, annoncent ce jour un accord de collaboration dans le cadre d'un partenariat technologique et commercial destiné à rendre plus durable l'alimentation énergétique des îles isolées d'Afrique. L'objectif est de permettre aux opérateurs africains des réseaux électriques d'îles éloignées et isolées d'accroître la part des énergies renouvelables dans leur mix tout en maintenant la stabilité et la fiabilité du réseau pour les consommateurs.

Parmi les 52 petits États insulaires en développement (PEID), six sont africains. Ils comprennent : le Cap-Vert, les Comores, la Guinée-Bissau, Maurice, São Tomé e Príncipe et les Seychelles. Ces pays varient en taille, du plus petit, les Seychelles, qui est composé de 115 petites îles, représentant le plus grand nombre parmi les PEID de l'Afrique, au plus grand, la Guinée-Bissau, qui comprend près de 80 îles.

A elle seule, l'Afrique compte près de 300 îles éloignées des réseaux continentaux. Ces terres isolées dépendent souvent fortement du gazole pour leur alimentation énergétique, impliquant un coût de l'électricité élevé et soumis aux fluctuations des prix du carburant. Cette dépendance impacte le développement économique local, l'amélioration des conditions de vie, ainsi que la réduction des émissions de carbone. De nombreux opérateurs insulaires souhaiteraient substituer ce gazole par des énergies renouvelables afin de réduire les coûts et d'atteindre leurs objectifs en matière de production renouvelable. L'intégration de ces énergies, par nature intermittentes, rend cependant complexe l'équilibrage du réseau tout en le maintenant fiable et stable. De fait, cette difficulté peut amener les opérateurs à restreindre le volume d'énergies renouvelables pouvant être efficacement intégré.

En associant la centrale électrique virtuelle de DONG Energy et les solutions de Schneider Electric pour la distribution de l'électricité et la gestion de l'énergie, les deux partenaires s'attachent à répondre à ces enjeux environnementaux cruciaux. Leur objectif consiste à développer une nouvelle plateforme assurant la prévision, la surveillance et la gestion en temps réel de la production et de la demande.

« DONG Energy a développé Power Hub, une centrale électrique virtuelle regroupant les charges et la capacité de production pour la flexibilité du réseau via une plate-forme logicielle. Ce système a déjà démontré ses capacités et sa valeur à optimiser, équilibrer et améliorer la stabilité des micro-réseaux isolés dans les îles Féroé. L'association de Power Hub à la plate-forme logicielle de Schneider Electric pour la gestion de l'énergie et du réseau électrique nous permettra de délivrer une solution unique pour relever le défi de l'alimentation électrique des iles isolées de manière sûre et économique, tout en tirant le meilleur parti possible des énergies renouvelables. Et cela non seulement dans notre région mais aussi dans le monde entier », déclare Evert den Boer, Vice-président senior de DONG Energy.

« L'association de l'expertise leader de Schneider Electric en distribution électrique, automatismes du réseau et gestion de l'énergie à celle de DONG Energy, nous permet d'adopter une approche modulaire unique des centrales électriques virtuelles. Nous relèverons ainsi les défis opérationnels posés par une gestion dynamique de l'équilibre entre offre et demande, confirme Frédéric Abbal, Directeur général, Division Énergy, Schneider Electric. Cette architecture commune intégrera nos applications ADMS (Advanced Distribution Management System), PCS (Power Control System) et RCC (Renewable Control Center) pour la prévision, la surveillance et la gestion en temps réel de la production et de la demande. Grâce à des prévisions météorologiques et de charges ainsi qu'à des capacités de délestage rapides, les opérateurs insulaires seront en mesure d'exploiter des systèmes durables, efficaces et économiquement viables, au bénéfice des communautés locales. »

Schneider Electric développe activement des partenariats avec des opérateurs d'énergie pour tester et valider des solutions innovantes visant à répondre à leurs enjeux opérationnels, environnementaux et réglementaires. Grâce à une présence dans plus de 100 pays et un positionnement unique du côté de la demande comme de l'offre, Schneider Electric est à même de connecter tous les acteurs du secteur de l'énergie (producteurs, gestionnaires de réseau, consommateurs professionnels).

http://www.temoignages.re/rendre-plus-durable-l-alimentation-energetique-des-iles-isolees-d-afrique,72874.html

Santé

MALANGO ACTUALITE

Une étape dans la stratégie régionale sanitaire

2 Décembre 2013

Une cérémonie de remise de diplômes a clôturé la formation d'une première promotion d'épidémiologistes de terrain dans l'océan Indien s'est tenue le vendredi 29 novembre 2013 à l'hôtel Victoria de Pointe aux Piments à Maurice.



Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI entouré des six diplômés et des neuf participants de la prochaine formation © COI

Six jeunes diplômés, venant des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, ont été formés ces deux dernières années dans le cadre de ce programme de formation en épidémiologie, intégré au projet Veille Sanitaire Océan Indien – SEGA (Réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes) – de la COI (Commission de l'océan Indien), financé par l'Agence Française de Développement.

« *Ce projet de la COI s'inscrit dans le cadre de la mise en application du nouveau règlement sanitaire international (RSI) et répond aux priorités de nos Etats membres* » souligne la COI. « *La stratégie vise à la mise en réseau de compétences scientifiques, d'informations épidémiologiques et de recherches concernant des épisodes épidémiques et des urgences de santé publique de portée internationale, mais aussi au renforcement des liens dans notre région entre les services de surveillance de la santé humaine et ceux chargés de la santé animale* ».

La remise de ces diplômes a marqué également le démarrage de la seconde phase de ce projet de la COI, avec l'appui financier renouvelé de l'Agence Française de Développement. Son objectif est la poursuite du programme de formation des épidémiologistes de terrain, en vue d'atteindre un seuil de 25 spécialistes opérationnels dans l'Indianocéanie en 2017 et la pérennisation du réseau régional de veille sanitaire à cette date.

Après les épisodes de Chikungunya et de dengue qui ont affecté l'Indianocéanie dans les années passées, cette initiative démontre l'importance qu'attache la COI, ses Etats membres et la communauté scientifique à la mise en place d'un outil de veille sanitaire qui constitue le premier rempart de protection de nos populations contre la propagation des épidémies. **AM**

http://www.malango-actualite.fr/article/une_etape_dans_strategie_regionale_sanitaire-10209.htm

Zinfos974.com
le journal qui oZe

Deux cas de chikungunya recensés à Saint-Martin

10/12/2013



Les services de l'Agence régionale de santé (ARS) de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélémy ont confirmé deux cas de chikungunya sur l'île de Saint-Martin. Ce sont les premiers cas de ce virus depuis 2005, où quelques personnes avaient été contaminées en Guadeloupe.
"Nous avons recensé des cas évocateurs de chikungunya, dont deux ont été confirmés par le centre national de référence de Marseille, le 5 décembre", a indiqué l'Agence régionale de santé, comme rapporté samedi par le journal *France Antilles.*
On ne sait toujours pas comment le chikungunya a fait son retour à Saint-Martin.
En attendant, l'Agence de santé et l'Institut de veille sanitaire Antilles Guyane ont immédiatement déployé un dispositif de surveillance renforcé et réalisé des études épidémio-entomologiques.

http://www.zinfos974.com/Deux-cas-de-chikungunya-recenses-a-Saint-Martin_a65346.html

Energies renouvelables

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

Secteur énergétique : Maurice bénéficie d'un prêt de Rs 2 milliards de la France

09 December 2013

50 millions d'euros, soit environ Rs 2 milliards. C'est le montant qu'a bénéficié Maurice sous forme de crédit pour le secteur de l'énergie. La convention de financement de cette aide a été signée par le ministre des Finances, Xavier-Luc Duval et l'ambassadeur de France, Laurent Garnier et la directrice de l'Agence Française de Développement (AFD), Laurence Breton-Moyet, vendredi.
Ce prêt, accompagné d'une subvention de 1,5 million d'euros, soit environ Rs 60 millions, permettra de mettre à la disposition l'expertise internationale afin de renforcer les fonctions de planification et de régulation du ministère pour favoriser le développement des énergies renouvelables.

De plus, cette subvention permettra à la mise en œuvre de projets en matière d'efficacité énergétique pour les ménages et pour les entreprises. Les ménages et les entreprises pourront emprunter auprès des banques des sommes d'argent, à taux d'intérêts préférentiels, sous le concept de 'Green Loan' dans le but d'investir dans les technologies moins énergivores et plus respectueux de l'environnement pour des maisons et bâtiments. Cette convention de financement s'inscrit dans la continuité de l'Aide programme environnement octroyée en 2009 d'une valeur de 125 millions d'euros et un dispositif d'assistance technique sous forme de subvention qui visait à appuyer la formulation d'une stratégie pour le Maurice Île Durable.
Selon l'AFD, cette convention représente un projet emblématique d'une coopération croissante entre la France et Maurice pour faire face aux grands enjeux du réchauffement climatique, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le développement. La mobilisation de ces fonds de développement vise à mettre en commun les ressources financières, le savoir-faire et les techniques de la France pour soutenir les stratégies de développement de Maurice.
Selon l'ambassadeur Laurent Garnier, cette aide représente une réelle opportunité pour Maurice qui est en route pour le modernisme. En parallèle avec le concept Maurice Île Durable, il faut qu'on arrive à une

efficacité énergétique tout en favorisant le mix énergétique. « Cette aide se traduira de façon bienveillante dans l'économie mauricienne », poursuit-il. Les énergies renouvelables seront en mesure de faire de Maurice une économie verte qui agira en faveur d'une amélioration du bien-être de l'être humain et de favoriser l'équité sociale. Les investissements dans les énergies renouvelables auront un grand rôle à jouer dans la réduction du prix de l'électricité et favoriseront la création d'emplois verts.
Les énergies renouvelables représentent le progrès économique certes, mais représentent aussi l'opportunité d'être moins dépendante vis-à-vis des énergies de sources fossiles et consentiront à l'indépendance énergétique.
http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/43618-secteur-energetique-maurice-beneficie-d-un-pret-de-rs-2-milliards-de-la-france.html

Maurice : L'Agence Française de Développement au chevet du secteur énergétique de l'île

10 Décembre 2013

L'Agence Française de Développement (AFD) a alloué un crédit d'un montant de 2 milliards de roupies (50 millions d'euros) aux autorités mauriciennes pour le développement du secteur énergétique sur l'île.
Ce financement a été acté, vendredi dernier, entre le ministre des Finances Xavier Luc Duval, et la directrice de l'AFD, Laurence Breton-Moyet.
Ce prêt de l'Agence Française de Développement est également assorti d'une aide de 60 millions de roupies (1,5 million d'euros) octroyée à l'Etat mauricien pour favoriser notamment les énergies renouvelables dans le

sillage du projet gouvernemental "*Maurice île Durable*" face aux enjeux du réchauffement climatique et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.
Pour l'ambassadeur de France à l'île Maurice, Laurent Garnier, le pays doit saisir l'opportunité offerte en se tournant vers l'économie verte pour être moins dépendante des énergies fossiles et pour se rapprocher de l'indépendance énergétique, comme le relate le journal *Le Défi Quotidien*.
http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-L-Agence-Francaise-de-Developpement-au-chevet-du-secteur-energetique-de-l-ile_a2722.html

Tourisme

Journées portes ouvertes aux métiers du tourisme

La présidente du Conseil d'administration de l'Office national du tourisme, Hissane Guy, assistée de Fakriddine Youssouf Abdoulhalik et Nawal Msaidié, respectivement secrétaire général du conseil d'administration et membre organisatrice de l'évènement, a annoncé devant la presse l'organisation de deux journées portes ouvertes sur les métiers du tourisme, les 17 et 18 décembre dans les locaux de l'office à Moroni. Les conférenciers ont également annoncé la tenue aux Comores de la troisième édition des rencontres «Iles vanilles».



L'Office national du tourisme (Ont) a rencontré hier, à son siège de Moroni-Itsambuni, la presse afin d'annoncer l'évènement de «Journées portes ouvertes aux métiers du tourisme» qu'il compte organiser les 17 et 18 décembre à Moroni. Cet évènement est organisé avec la collaboration de l'agence B-Events. L'Office national du tourisme est, en fait, soutenu par le gouvernement comorien et la plupart des acteurs privés et publics du secteur touristique.
Les journées du 17 et 18 décembre auront comme mission principale de faire découvrir la «*destination Comores*», ses richesses et ses potentialités. Mais également de susciter des vocations dans le secteur touristique chez les jeunes et les étudiants.
Parallèlement à ces journées, se tiendra la troisième rencontre «Iles vanilles» au Cristal Itsandra le 17 décembre à 18h. Les éditions précédentes ont eu lieu à La Réunion en 2012 et à Madagascar en mai 2013. Selon Hissane Guy, présidente du Conseil d'administration de l'office, le concept «Iles vanilles» est un outil de marketing. «*Les Iles vanilles est un label regroupant toutes les îles afin de 'positionner la destinée Océan indien sur la scène internationale en s'appuyant sur l'identité de chaque île', ce qui fait que la présence de la délégation de la région à cet événement donnera un impacte international aux portes ouvertes*», rapporte le dossier de presse distribué au cours de la conférence.

«Secteur porteur»

Pendant plus d'une heure d'échange avec la presse, les conférenciers ont tenu à montrer l'importance du tourisme dans un pays comme les Comores. La présidente du Ca de l'Ont a souligné que «*le tourisme a été identifié comme un secteur porteur par la Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté aux Comores. C'est un secteur à forte intensité de main d'oeuvre à même d'apporter des réponses concrètes au problème du chômage des jeunes. Il est, à cet effet, transversal, en ce sens qu'il tire vers le haut des secteurs comme l'artisanat, l'agriculture, la pêche, le transport et permet l'entrée de devises dans le pays*».
Le secrétaire général du Ca a renchéri que «*les expositions qui seront faites lors de ces journées portes ouvertes, susciteront une vocation particulière sur le métier du tourisme*». Fakriddine Youssouf Abdoulhalik pense, à ce fait, que l'Etat comorien devrait soutenir en priorité le secteur touristique car son évolution diminuera le taux de chômages.
Quant à Nawal Msaidié, membre organisatrice de l'événement, elle a montré que «*l'épanouissement de l'archipel des Comores se fera à travers la présentation de sa gastronomie et de son patrimoine culturel, principaux thèmes des journées portes ouvertes*». Elle a précisé, en outre, que «*toutes les activités se dérouleront au sein de l'office avec des stands consacrés à la gastronomie locale, aux guides, aux prestataires touristiques: agences, hôtels, offices du tourisme de chaque île, entre autres, et à l'artisanat. Des partenaires et acteurs du secteur seront représentés, c'est le cas de l'Uccia, du Cndrs, et de l'Iut*».
Nawal Msaidié a aussi fait savoir que des groupes de danse provenant de tout l'archipel et des concours photos visant à promouvoir les travaux des étudiants spécialisés en tourisme seront à l'honneur.

Faharat Abdou
stagiaire

Les îles Vanille mises à l'honneur dans un magazine en ligne

9 Décembre 2013

Le très réputé magazine britannique en ligne, *Travel Trade Gazette* (TTG) sur le secteur touristique mondial pour les agences de voyages, en termes de business, a mis à l'honneur les îles Vanille dans le sillage du salon international du tourisme *World Travel Market* (WTM) de Londres qui s'est tenu en novembre dernier en début de mois.

"*Les gens reconnaissent les Caraïbes comme une destination touristique et c'est ainsi que nous voulons être considérés*", a souligné dans l'interview Alain Saint-Ange, le président des îles Vanille et également ministre du Tourisme et de la Culture des Seychelles.

La nouvelle Route des baleines sera prochainement impulsée par les îles Vanille avec un circuit inter-îles pour suivre le déplacement annuel des cétacés dans la région, a rappelé le journal en ligne *Travel Trade Gazette*.

Le magazine en ligne a également précisé que le président des îles Vanille, Alain Saint-Ange, a aussi présenté à la presse le nouveau directeur des îles Vanille, à savoir Pascal Viroleau, ancien directeur de l'IRT (île de la Réunion Tourisme) et Derek Savy directeur du marketing lors du WTM de Londres.

Pour rappel, les îles Vanille (Maurice, la Réunion, les Seychelles, Madagascar, les Comores, Mayotte et les Maldives) ont vu le jour en août 2010.

http://www.indian-ocean-times.com/Les-iles-Vanille-mises-a-l-honneur-dans-un-magazine-en-ligne_a2716.html

LINFO.RE

Un observatoire pour les violences faites aux femmes

10/12/2013



Présenté ce mardi, l'Observatoire des violences faites aux femmes sera pleinement opérationnel à La Réunion au cours du premier semestre 2014.

Le phénomène des violences faîtes aux femmes est un problème de société. A La Réunion, 4 plaintes sont déposées chaque jour pour des violences faites aux femmes, soit 1 600 chaque année. Les autorités locales et les associations continuent à se mobiliser dans le cadre de programmes spécifiques de prise en charge des victimes, des enfants et des auteurs.
Pour apporter une réponse globale à cette problématique, l'observatoire réunionnais des violences faites aux femmes (ORViFF) a été créé à La Réunion. Il sera pleinement opérationnel au cours du premier semestre 2014.
L'ORViFF fera de la veille, d'analyse et d'aide à la décision pour conduire les politiques locales de lutte contre les violences faites aux femmes. Il surveillera aussi la mise en oeuvre et leur adaptation aux territoires. La structure aura pour but de suivre l'évolution du phénomène des violences faites aux femmes, de développer les connaissances et de mettre en réseau les acteurs.
L'Observatoire rassemble entre autres les associations et les collectivités locales. Il s'agit du 3ème du genre lancé en France et le premier dans les DOMs.

http://www.linfo.re/Ile-de-la-Reunion/Societe/584845-Les-violences-faites-aux-femmes-sous-surveillance

Genre : Les femmes sollicitées à s'impliquer sur la scène politique

déc 13th, 2013



Les femmes devraient être encouragées à voter.

La participation des femmes sur la scène politique à Madagascar est encore très timide. Néanmoins, la parité genre en politique implique aussi l'implication des femmes dans le vote en lui-même.

L'implication des femmes dans la vie politique à Madagascar est encore assez faible. Certes, quelques-unes commencent à se faire voir sur la scène politique, mais cela reste très timide. En réalité, l'implication des femmes dans les affaires politiques de la nation ne se limitent pas seulement à se présenter durant des élections, communales, législatives, présidentielles ou autres. Cette prise de responsabilité devrait commencer par le vote. A Madagascar, les femmes ont toujours eu le droit de vote et ont pu le faire valoir. Car contrairement aux autres pays où les religions et la culture ont longtemps empêché les femmes de voter, à Madagascar, les hommes n'ont jamais officiellement influencé ni interdit les femmes de voter. Ce sont les femmes elles-mêmes qui se désintéressent de la vie politique, pensant que cela ne concerne que les hommes, chefs de familles et leaders communautaires.

Accessibilité. D'autres paramètres sont tout de même à prendre en compte dans la motivation des femmes à voter. A Madagascar, comme dans beaucoup de pays d'Afrique, l'accessibilité est un obstacle majeur qui décourage celles-ci à faire leur devoir de citoyen. Les femmes habitant dans des villages éloignés et qui doivent parcourir des kilomètres à pied avant de trouver le bureau de vote de leur circonscription n'ont certainement pas la volonté de voter pour des politiciens qui ne semblent même pas considérer leur sort. A cela s'ajoute l'insécurité ambiante dans

tout le pays. Car le problème d'accessibilité concerne également d'autres aspects de leur vie quotidienne tels que la santé ou encore l'éducation. D'autant plus que les femmes, de par leur rôle dans la société, sont plus tournées vers les tâches domestiques quotidiennes que dans les décisions à prendre.

En tout cas, inciter les femmes à participer à la vie politique commence par les pousser à s'inscrire dans la liste des électeurs, et d'aller voter. Si les femmes font entendre leurs choix à travers leurs votes, les candidats, hommes ou femmes, tiendront de plus en plus compte de leurs poids dans la balance des votes, et donc de leurs besoins.

Anjara Rasoanaivo

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2013/12/13/genre-les-femmes-sollicitees-simpliquer-sur-la-scene-politique/

Environnement

Maurice : Prochain accord de coopération entre les instituts océanographiques mauricien et chinois

11 Décembre 2013



L'institut océanographique de Maurice (MOI) va bientôt s'engager aux côtés d'un institut océanographique chinois dans le cadre d'un accord de coopération dans le domaine de la recherche et du développement d'études scientifiques du milieu marin et de la vie dans les océans.
Un programme d'échanges et déplacements entre les laboratoires spécialisés des deux pays sera ainsi normalisé.
La recherche sur les différentes techniques de culture biologique marine favorisant l'environnement ainsi que l'étude d'identification des micro-organismes marins seront notamment au coeur de ces travaux menés conjointement, comme l'indique le journal *Le Matinal*.

http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-Prochain-accord-de-cooperation-entre-les-instituts-oceanographiques-mauricien-et-chinois_a2741.html

Bande dessinée

• Junior N° 163 du jeudi 12 décembre 2013 • page 6

D'après une histoire de :
Bradley Valery



de l'école Philippe Rivalland RCA (Standard V)

Dessinateur :
Thierry Permal

Saison 4, épisode 1/2

DILANS à l'île Maurice s'intéresse à l'érosion côtière



comprendre

L'érosion côtière

Prends une pomme et croque dedans ! Une fois, deux fois… ta pomme rétrécit. Eh bien, c'est pareil pour les côtes. La mer, le vent et la pluie « grignotent » petit à petit le bord de mer : ce phénomène s'appelle « l'érosion ». Et si en plus l'homme détruit la végétation qui protège le rivage (comme la mangrove), tu imagines ce qu'il va rester de ton île ? Voilà pourquoi il faut protéger les côtes, ne rien construire trop près de l'eau et replanter les arbres au lieu de les arracher !



Extrait du « Grand voyage de DILANS », une BD sur le thème du développement durable écrite par des enfants de 6 îles de l'océan Indien. Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commission de l'océan Indien (projet ISLANDS).

La suite jeudi prochain

Bande dessinée

D'après une histoire de :

la classe CM2-B (Std V) de l'école Philippe Vinson, Saint-Denis, Île de la Réunion.



Saison 3, épisode 2/2

DILANS à la Réunion s'intéresse à la protection des coraux

Dessinateur : Thierry Permal

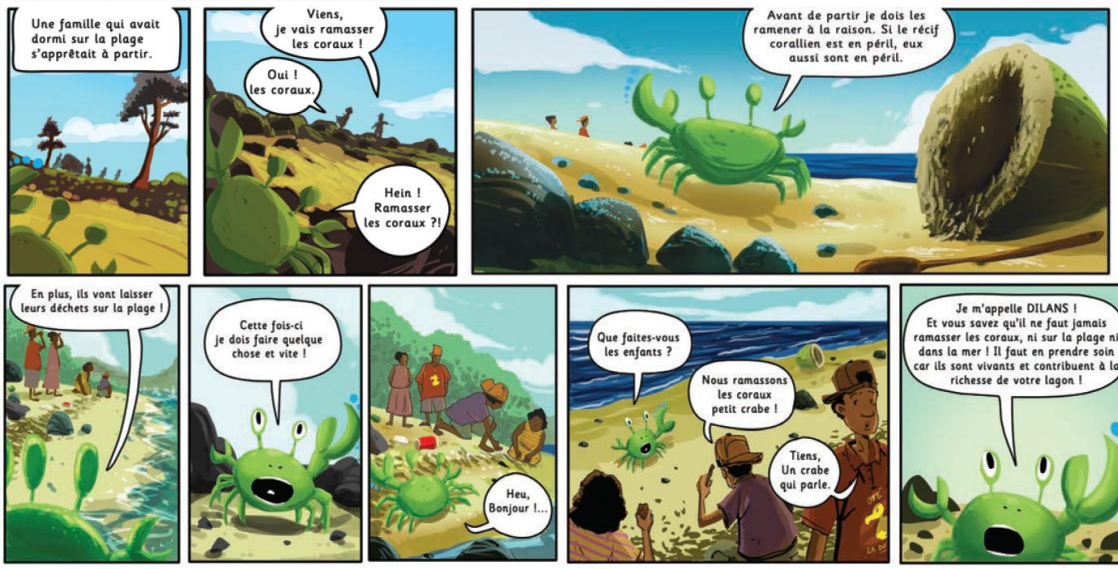


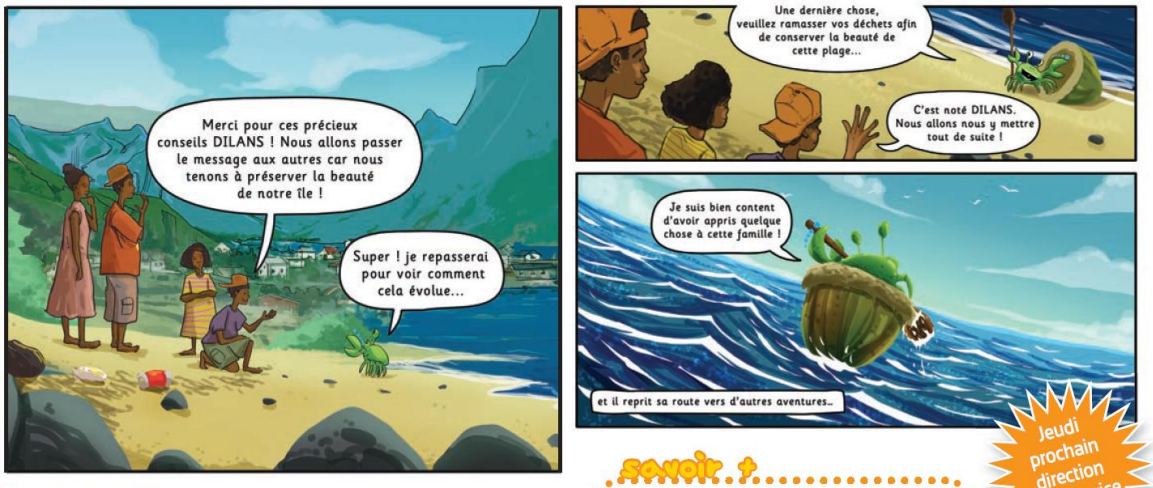


comprendre

Le corail

Sais-tu que le corail est vivant ? C'est un animal et ce que tu vois est son squelette ! Les coraux sont un assemblage de petits animaux qui forment la barrière qui protège les côtes et sépare le lagon de la haute mer. Certaines personnes pensent que ce sont des rochers mais c'est faux ! Le corail est indispensable à la vie sous la mer et il est très fragile. Il faut le protéger, ne pas le casser, ne pas l'arracher pour en faire des bijoux…Prends-en soin et fais le savoir autour de toi !





savoir +

Sur Internet, retrouve DILANS en dessin animé : http://www.youtube.com/watch?v=jD37neHlWbY

Jeudi prochain direction l'île Maurice

Extrait du « Grand voyage de DILANS », une BD sur le thème du développement durable écrite par des enfants de 6 îles de l'océan Indien. Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commission de l'océan Indien (projet ISLANDS).